



MINISTRE DES POSTES, DESTÉLECOMMUNICATIONS ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE (PATN)

Prêt No. : BIRD 9398

AAOI n° 03/MPTEN/PATN-UCP/AOI/F/2023

Avis Spécifique d'Appel d'Offres – sans
préqualification

AVIS D'APPEL D'OFFRES

POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LES PRESTATIONS DE SERVICE POUR LA CONNECTIVITE DU RESEAU LAN DES DEUX UNIVERSITES (MARIEN NGOUABI ET DENIS-SASSOU-NGUESSO) ET DU CABINET DU MINISTERE EN CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

1. Le **Gouvernement de la République du Congo a reçu** un financement de Banque Mondiale pour financer le **Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)**, et à l'intention d'utiliser une partie de ce **prêt** pour effectuer des paiements au titre du **Marché de Fournitures, installation et prestations de service pour la connectivité du réseau LAN des deux universités et du Cabinet du Ministère en charge de l'Enseignement supérieur**. « Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par crédit documentaire »

Le marché est constitué de deux lots distincts et indépendants :

- Le premier lot est constitué des 11 sites de l'Université Marien NGOUABI.
- Le deuxième lot est constitué des sites de l'Université Denis SASSOU NGUESSO et du Cabinet du Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur.

Le soumissionnaire ne peut gagner qu'un seul des deux lots.

2. Le **Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)** sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la mise à niveau des infrastructures de connexion des deux universités (Marien Ngouabi et Denis-Sassou-Nguesso) et du Cabinet du Ministère en charge de l'Enseignement supérieur à Brazzaville en république du Congo, pour un délai d'exécution de six (06) mois à partir de la date de signature du contrat.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs - Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » **Version de Juillet 2016**,



révisée en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020 de la Banque Mondiale (« les Règles de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), Tél : +242 05 079 21 21 ;

E-mail : marchespatn@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous : Siège PATN, 254 avenue Prosper GANDZION, à côté de l'Ambassade du Rwanda ; Tél : +242 05 079 21 21

E-mail : marchespatn@gmail.com de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en **Français** peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA**. La méthode de paiement sera **en espèces ou par virement bancaire au compte ci-après : n° 10120003026-71 domicilié à la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH)**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé par **voie postale ou déposer à l'UGP**.

6. Les offres doivent être remises au plus tard le **05 janvier 2024 à 14 heures** à l'adresse numéro **254 avenue Prosper GANDZION, à côté de l'Ambassade du Rwanda**. La soumission des offres par voie électronique « **ne sera pas** » autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes le **05 janvier 2024 à 14 heures 30 minutes**.

7. Les offres doivent être accompagnées d'« **une déclaration de garantie de l'offre** », dont le modèle est indiqué dans la section IV.

8. « Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres ».

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : **PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE(PATN)**

Nom du bureau : **PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE(PATN)**

Adresse du bureau : **254, Avenue Prosper GANDZION, centre-ville, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo**

Téléphone : (+242) 05 079 21 21 ; Adresse électronique : E-mail : marchespatn@gmail.com.

Fait à Brazzaville le 14 novembre 2023